

Rédiger, argumenter, remettre en question – La synthèse de points de vue

La synthèse de points de vue (d'après les méthodes de synthèse de documents)

Objectif

Aider les élèves à développer leurs capacités de réflexion et d'argumentation à l'oral en multipliant les supports. L'enjeu fondamental est de présenter l'expression, le « français », non comme une matière en soi mais comme un outil utile pour toutes les disciplines, ainsi que cela sera le cas dans le supérieur (culture générale et expression en BTS, techniques d'expressions en DUT ou en licence, etc).

Organisation du travail

A partir d'un thème (de préférence en lien avec le programme de STMG et commun à plusieurs matières), on peut montrer que divers documents peuvent apporter des informations sur ce thème, à condition de dégager des analyses à partir du texte factuel mais aussi des graphes, des informations implicites ou figurées, etc.

En fonction des besoins des élèves, les différentes étapes du travail peuvent avoir lieu à l'oral et/ou à l'écrit

Le corpus : sont proposés trois à cinq documents de natures différentes (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) faisant référence à un seul thème commun. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.

L'exercice consiste à préparer (voire rédiger) une synthèse en confrontant les documents fournis, soit un seul texte qui rassemble et organise les idées en un ensemble logique.

Les élèves sont progressivement amenés à comprendre que ce travail met en œuvre des compétences transversales :

1. La maîtrise de la langue française, non en tant que telle mais comme outil de travail et de réflexion pour toutes les disciplines, ainsi que cela sera le cas dans le supérieur (DUT, BTS, etc.) et dans le monde professionnel (la note de synthèse est une épreuve de recrutement pour de nombreux concours et un outil de travail dans certains milieux professionnels).
2. L'analyse des documents via le repérage des arguments, des étapes du raisonnement, la mise en mots des supports visuels, la compréhension de l'implicite. Cette partie du travail est appropriée pour l'oral.
3. La synthèse des informations qui demande fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur mise en relation, pertinence et cohérence logique de la mise en forme écrite. Cette partie du travail peut être raccourcie en travaillant sur le plan uniquement.

Proposition de fiche méthodologique

Le repérage

- Identifier les types de documents ;
 - Textes explicatifs ou argumentatifs : à résumer,
 - Textes littéraires, documents iconographiques : à interpréter.
- Regarder le paratexte ;
- Repérer le thème commun et s'interroger sur les éléments apportés par chacun des documents.

L'analyse des documents

- Chercher la thèse, les arguments et l'enchaînement logique dans les textes : reformuler les idées essentielles. Ce moment peut-être l'occasion d'un travail en expression.
- Interpréter ensuite les documents iconographiques, les statistiques et les textes littéraires : mettre en valeur le lien avec les arguments trouvés dans le(s) premier(s) texte(s).

On pourra, pour cette étape, utiliser un tableau.

La confrontation des documents

Analyser les relations qui s'établissent entre les idées contenues dans les différents documents :

- Les idées peuvent se renforcer ;
- Les idées peuvent se compléter ;
- Les idées peuvent s'opposer : l'opposition peut être totale ou partielle.

Organiser la synthèse dans un plan

Le plan doit permettre de traiter les documents ensemble et non successivement.

Exemples de sujets possibles pour la synthèse de points de vue

- On peut avoir recours à des manuels (expression-culture générale) pour les BTS proches de la filière STMG en simplifiant l'exercice par la suppression d'un ou deux documents.
- Les annales de concours constituent une source possible.
- Des sujets peuvent être trouvés en ligne : www.weblettres.net/index.php

Exemple : la dématérialisation des systèmes d'information et des échanges

Documents proposés

1. Texte : Jean-Mac Rietsch, « 10 clés pour réussir un projet de dématérialisation ou d'archivage électronique », Solutions&Logiciels (N° 15), septembre 2010. (www.solutions-logiciels.com/magazine.php?numero=15). Extrait.
2. Image : Denis Pessin sur les réseaux sociaux, source : <http://trajectoiresfluides.wordpress.com/2007/11/>
3. Graphique : « Motivations pour dématérialiser » in SAGE- « Les PME et la facture électronique », Janvier 2013.

Document 1

Pour beaucoup, la dématérialisation se limite à la numérisation de documents papier alors que ses principaux bénéfices sont à rechercher du côté de la mise en œuvre de processus totalement dématérialisés, sans aucun papier.

Il en est ainsi de notre déclaration d'impôt, de la déclaration de TVA ou encore des factures qui peuvent être totalement dématérialisées et ainsi intégrées directement au système d'information de l'organisation. Sans oublier la dématérialisation des échanges, dont l'e-mail est le meilleur exemple que l'on puisse donner tant son développement bouleverse nos organisations qu'elles soient publiques ou privées.

Les applications sont de plus en plus nombreuses, citons la dématérialisation des contrats de tous ordres ou encore de l'ensemble des réservations et des paiements sur internet. Si cela permet avant tout une plus grande efficacité des échanges et des processus, il en résulte bien évidemment quelques contraintes supplémentaires. En plus des aspects sécuritaires, nous nous attacherons plus particulièrement au problème posé par l'archivage électronique auquel nous sommes encore loin d'être suffisamment sensibilisés alors qu'il s'agit là de la mémoire de toute organisation. Il est donc urgent de trouver un remède face à ce que l'on pourrait qualifier « d'Alzheimer des entreprises ».

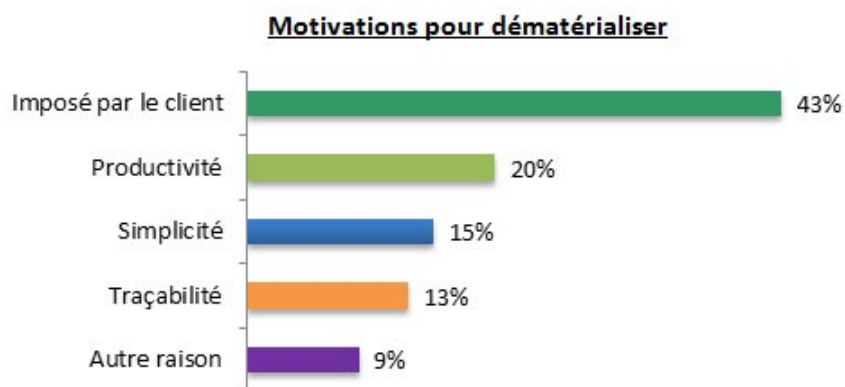
L'archivage électronique : une nouvelle organisation du système d'information

Ainsi, l'archivage électronique ne doit surtout pas être vécu comme une simple transformation de l'archivage traditionnel papier en électronique ni comme une contrainte. Il correspond en réalité à une nouvelle organisation du système d'information des organismes tant publics que privés et nécessite de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de la donnée. Les entreprises ont beaucoup à y gagner, car au-delà de l'information, il y a la connaissance, clé importante, sinon essentielle, permettant de faire face à une compétitivité de plus en plus forte quel que soit le domaine. [...]

Document 2



Document 3



Source : Sage – les PME et la facture électronique » – janvier 2013